

visiter l'Italie et la Suisse, où il paraît à la vérité ne s'être pas trop ennuyé puisqu'il a prolongé son voyage durant près de cinq ans, je me rappelle très bien qu'il te témoignait souvent plus de tendresse qu'on n'en peut exiger d'un parent éloigné.

—Quelle idée ! Il est mon cousin germain, et tu sais qu'orphelin de bonne heure, il a été pour ainsi dire élevé avec nous sous la tutelle de mon père. La fréquence et l'intimité de nos relations expliquent une familiarité réciproque, exempte de toute arrière pensée.

—Tu ne peux répondre de son cœur.

—Non, mais je puis répondre du mien.

—Il paraît que tu as toujours le goût difficile. Ton cousin est jeune, aimable, bien tourné, et même assez spirituel pour un rentier.

—Mon Dieu, je sais tout cela ; mais je ne puis souffrir son caractère positif. Il avait, à vingt ans, lorsqu'il est parti, la raison d'un homme de quarante. Si, comme je le suppose, cela n'a fait que croître et embellir avec le temps, ce doit être effrayant.

—Je ne trouverais pas grand mal à ce qu'il eût de la raison pour deux, je crois même qu'il n'y aurait rien de trop s'il t'épousait.

—Calculer, vois-tu, ce n'est pas vivre. J'ai me qu'on fasse honneur à sa fortune. Si j'étais la femme d'Arthur, il faudrait, pour lui plaire, viser toujours à l'économie, me priver du superflu, qui n'est pour moi que le strict nécessaire, car il est d'une mesquinerie scandaleuse. C'est au point que je me demande comment, malgré les raisons de santé qui ont motivé son départ, ce cher et peu magnifique parent a pu se résoudre à dépenser cinq ans de sa vie dans une oisiveté improductive, et je ne serais pas étonnée d'apprendre qu'il s'est uniquement nourri de laitage en Suisse et de macaroni en Italie pour concilier son inaction forcée avec son avarice.

Ton accusation est injuste ; tu fais un jeu de confondre un vilain défaut avec l'ordre et la prévoyance qui sont des qualités précieuses dans un mari, surtout dans le mari d'une femme prodigue.

—Prodigue !... comment ne le serais-je pas devenue ? Fille unique d'un banquier dont la fortune, sans être considérable, est, Dieu merci, très suffisante, n'ai-je point toujours vécu au sein du luxe et de l'abondance ? Mon bon père,

qu'un veuvage prématuré avait contraint de reporter sur moi toutes ses affections, s'est fait l'esclave de mes caprices les moins raisonnables. Rien ne lui a coûté pour les satisfaire. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? je l'ignore. L'année dernière encore au moment où sa présence à Paris était des plus nécessaires, n'a-t-il pas tout quitté pour nous conduire aux eaux de Baden, où je voulais aller ? N'a-t-il pas vendu avec perte sa maison de campagne que je trouvais triste pour en acheter une qui me plaisait davantage ? La rigidité du pensionnat aurait corrigé peut-être mon caractère mutin et volontaire ; mais, après trois mois d'épreuve, quand j'ai témoigné à mon père le désir de continuer mon éducation sous ses yeux, une compagne à mes côtés pour alléger les ennuis du travail, il a pleuré de joie à l'idée de n'être plus séparé de moi, et il a obtenu de tes parens, à force d'instances, la permission de t'associer à mes jeux et à mes leçons.

—C'est à cette bonté que j'ai dû les plus belles, et peut-être, hélas ! les seules belles années de ma vie.

—Tu es folle ! mon père n'est pas ingrat, il sait combien tu as toujours été affectueuse et indulgente pour moi : sois certaine que sa reconnaissance ne sera pas stérile. Tu me parlais des vagues projets qu'il avait formés jadis pour sa fille, mais toi-même, oublies-tu qu'il a conçu tout, récemment à ton égard certaines idées...

—Oh ! des idées en l'air.

—Non pas ! Quand tu es partie pour visiter ta famille, les choses étaient très avancées, quoique je ne t'en eusse rien dit, et pour cause : mon père avait la parole de son premier commis, M. Pingrez, qu'il te destinait, et ils étaient d'accord sur le chiffre de la dot et sur les autres conditions.

—Mais je n'ai pas de dot !

—Il paraît que tu en avais une sans t'en douter ; vingt mille francs, je crois. Tout semblait terminé, il ne manquait plus que ta présence et ton consentement, lorsque je ne sais quelle circonstance imprévue, qu'on n'a pas voulu me dire, a fait ajourner ce beau projet.

—M. Renaud, dans la prévision de ton mariage avec le baron de Morois, avait eu la bonté de songer à mon avenir ; il s'était mis en tête de m'assurer, par cette union, une existence honorable et heureuse, sans doute, car un